

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE VILLES-SUR-AUZON

SEANCE DU 05 JUIN 2026

Date de convocation : 29.05.2026	L'an deux mille vingt-six le vendredi 5 juin à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.
Membres : En exercice : 15 Présents : 9 Votants : 12	Etaient présents : Frédéric ROUET, Suzy MACHUROT, Stéphane LECLERC, Jean-Pierre MAISONNEUVE, Ghyslaine JAUMOTTE, Joseph AROUTO, Marie-France CHOPART, Marion BOLARD, Fabien JEAN Procurations : Bertrand CROSET à Jean-Pierre MAISONNEUVE, Magali LORENZI à Marion BOLARD, Marine BLAISE à Suzy MACHUROT Absents : Jean-Marie TORELLI, Florent LAZARE, Marie-Ange ODDONE Secrétaire : Suzy MACHUROT
N° 1	

**N°1 -OBJET : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS POUR LES ÉLECTIONS
SÉNATORIALES AU SCRUTIN DE LISTE**

Vu le Code électoral ;

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n°IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune à savoir 3 titulaires et 3 suppléants ;

1-Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Jean-Pierre MAISONNEUVE, Ghyslaine JAUMOTTE, Fabien JEAN et Marion BOLARD. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

2-Élection des délégués

Une seule liste est déposée, celle de VILLES AVANT TOUT. Elle est composée de :

Délégués titulaires :

MACHUROT Suzy

ROUET Frédéric

CHOPART Marie-France

Délégués suppléants :

LECLERC Stéphane

JAUMOTTE Ghyslaine

AROUTO Joseph

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de Votants : 12
- Bulletins blancs : 0
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 12
- Liste Villes Avant Tout 12

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

Les 3 sièges de délégués titulaires sont attribués à La Liste Villes Avant Tout

Les 3 sièges de délégués suppléants sont attribués à la Liste Villes Avant Tout

La Secrétaire de Séance
Suzy MACHUROT



Copie certifiée conforme
Le Maire,
Frédéric ROUET

